AVERTISSEMENTS AGRICOLES

DLP 27-5-81696860

BULLETIN TECHNIQUE DES STATIONS D'AVERTISSEMENTS AGRICOLES

PUBLICATION PERIODIQUE

EDITION DE LA STATION "MIDI-PYRENEES"

(ARIEGE, AVEYRON, HAUTE-GARONNE, GERS, LOT, HAUTES-PYRENEES, TARN, TARN-ET-GARONNE)

SERVICE DE LA PROTECTION DES VEGETAUX

Rue St-Jean prolongée - 31130 BALMA - (Tél. 24.06.51)

ABONNEMENT ANNUEL

S/Rég. recettes Dir. Dép. Agri. Hte-Gne

C.C.P. 8612-11 R TOULOUSE

- BULLETIN TECHNIQUE N° 190 (11ème envoi de 1981) -

20 mai 1981

/ V I G N E /

TORDEUSES DE LA GRAPPE (*Eudémis - Cochylis*)

Le premier vol de papillons arrive à sa fin tandis que l'évolution des pontes et des jeunes chenilles traîne en longueur.

Dans la grande majorité des vignes, il est inutile d'intervenir.

Par contre, dans les quelques parcelles où des dégâts notables ont été observés l'année dernière, il y a lieu de procéder à un examen des grappes afin de compter le nombre moyen de "glomérules" par grappe. Les glomérules sont formés par les boutons floraux réunis entre eux par les fils soyeux de la jeune chenille.

On considère que le seuil de nuisibilité est atteint - il faut alors traiter - si l'on dénombre, en moyenne, plus de 2 glomérules par grappe.

Employer alors un produit agissant curativement à base :

- soit de méthomyl à 37,5 g de matière active à l'hectolitre (LANNATE 20 L et autres spécialités en association avec un acaricide),
- soit de parathion éthyl à 20 g de m.a./hl ou méthyl à 30 g de m.a./hl (associé de préférence à un acaricide),
- soit encore de méthidathion à 30 g de m.a./hl (ULTRACIDE 20).

M I L D I O U

Les nombreuses chutes de pluie de la première quinzaine de ce mois ont probablement entraîné des repiquages de la maladie à partir des plantules atteintes observées à divers endroits que nous rappelons : FRONTON en Haute-Garonne ; PARNAC, ALBAS dans le Lot ; SALLES D'ARMAGNAC, MONTREAL, FOURCES dans le Gers. Un autre foyer a été découvert, il est situé à COS, au Nord de MONTAUBAN ; il affecte une vigne de Chasselas en coteau. D'autres parcelles contaminées doivent exister ailleurs.

Dans les vignes sensibles, notamment dans celles proches des foyers indiqués ci-dessus, prévoir un traitement à placer dans les tout derniers jours de la semaine du 25 au 31 mai.

BLACK-ROT

Les projections d'ascospores (*germes hivernants*) se poursuivent encore ; de nouvelles taches sont apparues en fin de semaine et d'autres vont apparaître en fin de mois.

Dans les parcelles contaminées, employer pour combattre le Mildiou l'un des produits cités à la rubrique "BLACK-ROT" dans le bulletin n° 187 du 15 avril.

/ ARBRES A FRUITS A PEPINS /

TAVELURES DU POIRIER ET DU POMMIER

Les projections d'ascospores arrivent à leur fin. Par prudence et pour éviter les derniers risques de contaminations primaires, appliquer un dernier traitement fongicide.

OIDIUM DU POMMIER

Sur les variétés sensibles, ajouter un anti-oïdium à la bouillie antitavelure.

PUCERON CENDRE

Ce puceron provoque la déformation des feuilles, ce qui augmente la difficulté de le combattre.

Surveiller les plantations et appliquer un produit aphicide (bulletin n° 185 du 25 mars 1981) dès que l'on observe plus de 2 % de pousses attaquées.

TORDEUSES DE LA PELURE (*Adoxophyes reticulana = Capua*)

Bien que le vol de papillons soit commencé depuis quelques jours, il est trop tôt pour intervenir. Attendre les indications d'un prochain bulletin.

.../...

P253

SESIE DU POMMIER (*Synanthedon myopiformis*)

On observe des captures dans les pièges. Ce mode de contrôle sert à définir l'importance du niveau de population d'où l'on déduira l'opportunité de traiter à une ou plusieurs reprises (mi-octobre puis stade E de l'année suivante). Le produit employé, dichlorvos à 200 g de m.a./hl, permet de détruire les chenilles qui se trouvent, à ces deux époques, près de la surface des écorces.

CARPOCAPSE DES POMMES ET DES POIRES

Le premier vol de papillons est en cours mais il est encore trop tôt pour traiter si l'on utilise un produit classique.

Seulement, si l'on utilise le diflubenzuron (DIMILIN), appliquer le traitement, dès réception, à la dose de 10 g de m.a./hl.

En ce qui concerne l'emploi des autres produits, attendre les indications d'un prochain bulletin.

/ ARBRES A FRUITS A NOYAU /

CARPOCAPSE DES PRUNES ET ROUILLE DU PRUNIER

En raison de la persistance des risques d'attaque et du fait du délavage du précédent traitement par les pluies (plus de 25 mm), il est conseillé de renouveler la protection.

COCHENILLE DU MURIER SUR PECHER

Les éclosions des oeufs se produisent depuis quelques jours et les jeunes larves sont alors très vulnéralbles. Appliquer dès à présent, par une belle journée ensoleillée, l'un des produits suivants :

- méthidathion à 40 g de m.a./hl (ULTRACIDE),
- oléoparathion à 25 g de m.a./hl (Nombreuses Spécialités),
- parathion émulsion à 30 g de m.a./hl (Nombreuses spécialités).

Au cours des examens effectués cette année, nous avons constaté un important parasitisme, *il est donc très intéressant de ménager, le plus possible, la survie des auxiliaires.* Pour cela, éviter absolument de traiter un verger dans son entier. N'intervenir que sur les arbres très contaminés, qui souffrent réellement de la présence de l'insecte. Ainsi, les auxiliaires présents sur les arbres non traités pourront recoloniser les arbres traités sur lesquels malgré le traitement, des cochenilles subsisteront.

/ N O Y E R /

ANTHRACNOSE ET BACTERIOSE

Le temps est très favorable à ces maladies. Renouveler la protection dès que possible.

/ CULTURES LEGUMIERES /

MELON

On constate de nombreux cas de Fusariose dans les cultures de variétés non résistantes.

Les premiers foyers d'Oïdium sont signalés et le temps actuel est très favorable à ce champignon. Employer, sur ces foyers, l'un des produits cités dans le bulletin précédent.

Il a été observé de la Cladosporiose (*Huile verte*) sur des jeunes plantes élevées en serre. A la plantation, éliminer celles qui présentent des altérations soit au niveau des feuilles (*nécroses brunâtres*) ou des tiges et pédoncules de feuilles (*Chancres grisâtres allongés*).

L'Ingénieur en Chef d'Agronomie,
Chef de la Circonscription Phytosanitaire
"MIDI-PYRENEES",

J. TOUZEAU.-

Imprimé à la Station d'Avertissements Agricoles
de "MIDI-PYRENEES" -
Le Directeur-Gérant : J. THIAULT.

C.P.A.P. - n° 532 A.D.